

217C1967
FR0011471135-FS0821

23 août 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ERYTECH PHARMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2017, la société JP Morgan Investment Management Inc.¹ (c/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients sous mandat, a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 août 2017, le seuil de 5% du capital de la société ERYTECH PHARMA, et détenir, pour le compte desdits clients, 586 077 actions ERYTECH PHARMA représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et 4,41% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ERYTECH PHARMA sur le marché.

¹ Contrôlée par la société JP Morgan Asset Management Holdings Inc.

² Sur la base d'un capital composé de 11 744 448 actions représentant 13 300 266 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.